

Comme la guerre dans le sud de l'Afrique, est un des événements les plus marquants dans l'histoire du Canada, nous avons préparé le sommaire suivant :—

1899. 18 mai. Le secrétaire d'Etat pour les Colonies, M. Joseph Chamberlain, fait connaître à la Chambre des Communes qu'une rencontre entre sir Alfred Milner, le haut-commissaire pour l'Afrique-sud et le président Kruger a été organisée.
- 30 mai. Le président Kruger et sir Alfred Milner arrivent à Bloemfontein pour discuter les griefs des Uitlanders.
- 6 juin. Conférence terminée (8). Cette conférence n'a pas été un succès.
- 14 " Transvaal Raad accepte les propositions de franchise faites par Kruger comme concession finale vis-à-vis la Grande-Bretagne, mais suspend ses travaux jusqu'à ce que le vote populaire en ait décidé.
- 11 juillet. Le gouvernement de Queensland offre à la Grande-Bretagne 250 hommes de cavalerie avec un canon, pour service dans l'Afrique-sud, en cas d'hostilités entre la Grande-Bretagne et le Transvaal.
- 18 juillet. Le Transvaal Volksraad adopte une loi accordant une franchise rétroactive de sept ans.
- 26 juillet. Une nouvelle loi de franchise promulguée dans le Transvaal.
- 31 juillet. La Chambre des Communes du Canada adopte unanimement une résolution à l'effet d'exprimer sa sympathie aux autorités impériales dans leurs efforts pour obtenir en faveur des sujets de Sa Majesté, qui ont élu domicile dans le Transvaal, des mesures de just ce et de la reconnaissance de leurs droits politiques nécessaires pour leur assurer l'entière possession de leurs droits et privilèges égaux.
- 1er août. Le Sénat du Canada adopte à l'unanimité des résolutions semblables à celles adoptées par la Chambre de Communes relativement au traitement des sujets anglais dans le Transvaal.
- 19 août. Le gouvernement du Transvaal fait de nouvelles propositions à la Grande-Bretagne en lui offrant une franchise de cinq années, une part pour les Uitlanders dans l'élection du Président, et une augmentation de huit sièges pour les champs de l'or. Les conditions s'y rattachant, étant (1) Que la Grande-Bretagne abandonnerait son droit de suzeraineté. (2) Qu'elle s'obligerait à ne jamais intervenir de nouveau dans les affaires du Transvaal. (3) Qu'elle concéderait l'arbitrage.
- 28 août. Le gouvernement anglais répond par un refus de prendre en considération les conditions proposées, mais fait des propositions dans le but d'obtenir une nouvelle conférence.
- 2 sept. Le gouvernement du Transvaal consent à la proposition d'une nouvelle conférence à la condition de l'abrogation de la suzeraineté anglaise et la reconnaissance du Transvaal comme Etat International Scouverain.
- 12 sep. Le secrétaire d'Etat pour les colonies envoie une dépêche au gouvernement du Transvaal proposant cinq ans de franchise, une augmentation de représentation et l'emploi de la langue anglaise dans le Volksraad, la question de suzeraineté devant rester dans le *statu quo*.
- 17 sep. Le gouvernement du Transvaal répond en retirant toutes ses premières propositions et en demandant à la commission conjointe d'enquête, de considérer de nouveau la situation à partir du commencement.
- 22 sep. L'honorable Joseph Chamberlain donne avis au Président Kruger que le gouvernement impérial se propose de considérer de nouveau la situation et de rédiger de nouvelles propositions.
- 29 sept. Le Volksraad et l'Etat Libre d'Orange sont décidés à soutenir le Transvaal.
- 3 octobre. Monsieur Chamberlain envoie une dépêche transatlantique au Gouverneur général du Canada, lui exprimant la haute appréciation des autorités impériales relativement aux sentiments de patriotisme du peuple canadien, en offrant de servir dans le Sud-africain, et lui annonçant qu'il accepte ces offres ; il demande au gouvernement de faire connaître à tous ceux qui s'offrent d'enrôler des volontaires, de leur faire connaître la décision du gouvernement impérial à cet effet.
- 5 octobre. L'honorable Joseph Chamberlain fait connaître au président Kruger que vû le refus du Transvaal de prendre en considération les premières propositions, le gouvernement impérial en formulera d'autres.
- 10 octobre. Envoi par le gouvernement du Transvaal d'un "ultimatum" au gouvernement anglais se plaignant de l'intervention injuste de ce dernier dans les affaires internes de cette république en contravention de la conférence de Londres de 1884, et demandant que (1) tous les points de divergence entre eux soient réglés par arbitrage ou à l'amiable. (2) Que toutes les troupes sur les frontières du Transvaal soient immédiatement retirées. (3) Que tous les renforts de troupes qui sont arrivés dans le Sud-africain depuis le 1er juin 1899